



**LACROIX S.A.**  
**Société anonyme à directoire et conseil de surveillance**  
**au capital de 25 000 000 euros**  
**Siège social : 8, impasse du Bourrelier - 44800 SAINT HERBLAIN**  
**855 802 815 RCS NANTES**  
**Code ISIN 0000066607**

**Descriptif du programme de rachat d'actions voté par les actionnaires  
lors de l'Assemblée Générale Mixte du 18 mars 2009**

*1) Date de l'Assemblée Générale autorisant le programme de rachat d'actions*

18 mars 2009

*2) Nombres de titres et part du capital que l'émetteur détient directement ou indirectement :*

A la date du 16 avril 2009, la Société détient 197.515 actions propres, soit 5,24 % du capital.

*3) Répartition par objectifs des titres de capital détenus par la Société*

- 5.740 actions au titre du contrat de liquidité AFEI ;
- 111 441 actions ont été affectées à la réserve de futurs plans d'options d'achat d'actions qui pourraient être décidés à l'avenir ;
- 80 334 actions ont été affectées à la remise ultérieure à l'échange ou paiement dans le cadre d'opération de croissance externe.

*4) Objectifs du programme de rachat*

Les achats seront réalisés par ordre de priorité décroissant pour :

- Assurer l'animation du titre au travers d'un contrat de liquidité conforme à la chartre AFEI reconnue par l'AMF ;
- Procéder à l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions à des salariés et des mandataires sociaux du groupe Lacroix, plus généralement toute cession et/ou attribution d'actions aux salariés dans le cadre de dispositions légales.

5) *Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristique des titres que la Société se propose d'acquérir et prix maximum d'achat*

En application de la loi, la part maximale que LACROIX SA. est susceptible de détenir suite au présent programme, autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 18 mars 2009 est de 242.000 actions de la société, correspondant à 6,42 % du capital social. Aussi, le montant du programme ne pourra être supérieur au montant des réserves libres arrêtés dans les comptes annuels sociaux de l'exercice en cours.

L'investissement théorique de ce programme de rachat d'actions est de 14.520.000 euros sur la base du prix maximum d'achat de 60 € figurant dans la septième résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires.

6) *Durée du programme de rachat*

18 mois à compter de l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2009, soit jusqu'au 18 septembre 2010.

7) *Opérations effectuées, par voie d'acquisition, de cession ou de transfert, dans le cadre du précédent programme de rachat*

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte (en titres + en pourcentage) au début du précédent programme le 26 mars 2008	39.543 / 3,15 %
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus au 16 avril 2009 (en titres + en pourcentage) :	197.515 / 5,24 %
Valeur comptable du portefeuille au 16 avril 2009	3.591.502 €
Valeur de marché du portefeuille au 10 avril 2008	2.295.124 €

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme			
	Achats	Ventes / Transferts	Position ouverte à l'achat		Position ouverte à la vente	
<b>Nombre de titres</b>	94882 <sup>1</sup>	15.450 <sup>2</sup>	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
<b>Échéance maximale moyenne</b>						
<b>Cours moyen de la transaction</b>	17,76 €	19,25 €				
<b>Prix d'exercice moyen</b>						
<b>Montants</b>	1.685.557 €	297.434 €				

(1) 14.548 actions achetées dans le cadre d'un contrat de liquidité et 80.334 actions achetées dans le cadre de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ,

(2) 15.450 actions vendues dans le cadre d'un contrat de liquidité.